

L'ÉCOLOGISATION DE LA CROISSANCE : ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les pauvres sont affectés dans une mesure disproportionnée par la dégradation de l'environnement et par le manque d'accès aux services énergétiques propres et d'un coût abordable. Les changements climatiques, la perte de biodiversité et l'épuisement des ressources naturelles présentent au niveau mondial ainsi que national des problèmes qui exigent une coopération entre tous les pays. Le PNUD s'attache à renforcer les capacités nationales de gestion durable de l'environnement, tout en assurant une protection appropriée des pauvres, en identifiant et en partageant les pratiques optimales, en fournissant des conseils de politique et en forgeant des partenariats.

Les preuves scientifiques réunies par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) au cours des deux dernières décennies ont contribué à dégager un consensus de plus en plus large sur l'ampleur des changements climatiques mondiaux en cours, le lien entre les activités humaines et ces changements, et les effets du phénomène. Bien que l'impact exact des émissions de gaz à effet de serre (GES) ne soit pas facile à déterminer, on possède aujourd'hui des connaissances suffisantes pour établir l'existence de risques graves d'effets potentiellement catastrophiques pour notre planète et ses habitants si rien n'est fait pour stabiliser les taux de concentration atmosphérique des gaz incriminés à des niveaux considérés comme sans danger.

Les effets des changements climatiques sur les générations futures suscitent de réelles préoccupations qui exigent que le monde agisse sans tarder davantage. Les changements climatiques ont de graves répercussions sur le développement humain et tout particulièrement sur les populations les plus pauvres du globe.

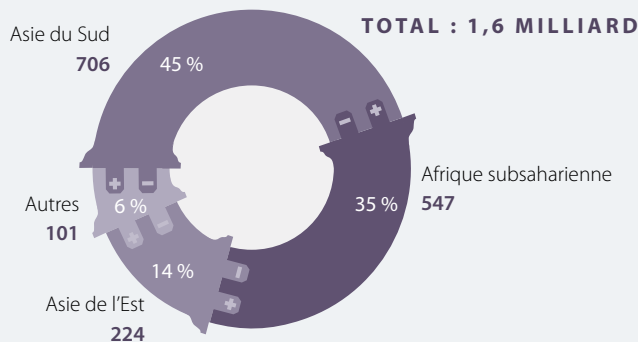
Dans son *Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008, La lutte contre le changement climatique : un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé*, le PNUD présente des arguments en faveur de l'instauration de mesures immédiates, d'un coût abordable et efficaces. Avec une volonté politique et des actions mondiales suffisantes, les sociétés peuvent faire face aux effets des changements climatiques et s'y adapter pour continuer, malgré ces changements, de réaliser des progrès en matière de développement humain. Le rapport signale que nous disposons d'une fenêtre d'opportunité d'une décennie et il définit un plan d'action, com-

portant notamment des stratégies pour réduire les émissions, tout en recourant à des mécanismes du marché pour atténuer leurs effets, financer les initiatives à faible émission de carbone pour les pays en développement, relever les normes réglementaires d'efficacité énergétique, et financer et soutenir les stratégies d'adaptation dans les pays pauvres.

En décembre 2007, la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques a réuni à Bali (Indonésie) plus de 10 000 participants venus de plus de 180 pays pour planifier les mesures à prendre. Elle a abouti à plusieurs décisions axées sur l'avenir et a adopté notamment le Plan d'action de Bali qui prévoit les conditions de nouvelles négociations concernant les changements climatiques à l'horizon 2009. Le Plan d'action de Bali établit également un processus de négociation pour convenir des réductions des émissions pour la période postérieure à 2012. Par ailleurs, la plupart des pays industrialisés signataires du Protocole de Kyoto ont convenu « d'effectuer les profondes réductions des émissions mondiales » demandées par le Plan d'action de Bali. Les participants à la conférence sont tombés d'accord sur les trois grands points suivants : 1) Les engagements essentiels pris à Bali concernant la lutte contre le déboisement et la conservation du couvert forestier constituent l'un des moyens les plus efficaces de prévenir les augmentations futures des émissions; 2) Il convient de se pencher sur les mesures de financement et d'élimination des obstacles à l'amplification des transferts de technologies énergétiques

ILS VIVENT SANS ÉLECTRICITÉ

Gens n'ayant pas accès à l'électricité en 2004 (en millions)



Source : PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008*

propres des pays industrialisés vers le monde en développement; 3) Il a été résolu de lancer le Fonds d'adaptation, administré par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) qui allouera des ressources au titre de procédures accélérées pour financer les projets et programmes de pays répondant à certains critères fiduciaires.

Le PNUD aide à coordonner les mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets et fournit des appuis aux pays pour leur permettre de continuer d'appliquer leurs stratégies de développement. C'est ainsi qu'aux alentours du lac Baringo, dans le nord du **Kenya**, qui selon les prévisions scientifiques sera asséché d'ici 20 ans si rien ne change, il intervient pour restaurer le sol en fournissant des appuis aux villageois pour les amener à adopter de nouvelles méthodes de culture et d'élevage animalier compte tenu de la réduction de la pluviométrie. Il procède également à la plantation d'espèces indigènes de graminées plus résistantes et plus adaptables qui améliorent la biodiversité de la région.

Le PNUD promeut l'adoption de stratégies novatrices visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et à accroître l'efficacité énergétique. Il soutient le mécanisme pour un développement propre, qui offre aux pays en développement des possibilités de financement sur la base d'investissements publics et privés de pays industrialisés qui doivent réduire leurs émissions de GES au titre du Protocole de Kyoto. Les autorités gouvernementales et les entreprises de pays industrialisés peuvent, pour s'acquitter de leurs obligations en vertu du protocole, financer des projets de réduction des émissions dans les pays en développement. Ceci permet aux pays en développement de bénéficier de financements pour l'adoption de technologies énergétiques à faibles émissions et aux pays industrialisés de satisfaire leurs engagements de réduction des émissions à un coût inférieur à celui de mesures qu'ils instaureraient à cette fin sur leur propre territoire.

Le PNUD a également joint ses forces à celles du groupe Fortis, groupe de services de banque et d'assurance avec lequel il a établi le Mécanisme de financement Carbone dans le cadre des OMD, moyen novateur qui utilise les vastes ressources du marché des droits d'émission de carbone pour appuyer le développement durable dans des pays plus nombreux et plus diversifiés. Au titre de ce partenariat, le PNUD aidera les pays en développement à formuler des projets visant à réduire les émissions de GES et il veillera à ce que ces projets soient conformes aux normes énoncées dans le Protocole de Kyoto et produisent des avantages réels et durables pour l'environnement et le développement humain. Fortis achètera alors et revendra les crédits de réduction des émissions résultant des projets. Le produit des achats de Fortis apportera aux pays en développement de nouveaux flux de ressources pour financer des investissements très nécessaires et promouvoir le développement. Parmi les premiers projets devant être entrepris selon cette formule figurent trois projets de capture de méthane en **ARY de Macédoine**, en **Ouzbékistan** et au **Yémen**.



Au Nigéria, un panneau solaire destiné à l'éclairage intérieur mis en place dans le cadre d'un projet pilote appuyé par le PNUD pour étendre l'usage de l'énergie solaire.

Le Gouvernement du **Japon** est le plus gros donateur d'aide bilatérale à l'Afrique dans le domaine de l'environnement et de l'énergie. Depuis 15 ans, le Japon œuvre avec le PNUD dans le cadre de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD), pour contribuer à soutenir la croissance économique, à assurer la sécurité humaine, à réaliser les OMD et à consolider la paix et la sécurité dans tout le continent. Au cours des cinq années écoulées, la TICAD a alloué quelque 84 millions de dollars à l'appui de diverses initiatives.

En **Tanzanie**, les agriculteurs établis sur les rives sud du lac Victoria adoptent des technologies énergétiques propres pour alimenter les pompes de leurs systèmes d'irrigation. Au lieu de se servir de pompes à moteur diesel, ils bénéficient des équipements solaires et éoliens mis en place par huit projets, dans quatre districts, avec l'appui de la TICAD. Les pompes puisent l'eau du lac Victoria et l'acheminent d'abord jusqu'à un réservoir central puis à plusieurs réservoirs secondaires d'où elle s'écoule par gravité dans les canaux d'irrigation. Il est estimé que ce projet, avec l'appui d'un volontaire des VNU détaché auprès de la TICAD, bénéficie à quelque 400 agriculteurs. Outre qu'il fournit à ceux-ci une source d'énergie propre et renouvelable, le projet collabore avec des organisations communautaires pour former certains agriculteurs à l'utilisation et à l'entretien des pompes.

Tout défi environnemental offre au PNUD une possibilité d'œuvrer avec les partenaires nationaux pour renforcer les capacités institutionnelles dans le cadre des efforts mis en œuvre pour relever ce défi de manière efficace. Au **Bélarus**, un projet de restauration des écosystèmes de 17 tourbières d'une superficie de plus de 40 000 hectares a abouti non seulement à la réhabilitation et à la protection d'une zone plus vaste que prévu, mais aussi au renforcement de la gestion intégrée des écosystèmes au sein du ministère de la Forêt, qui a été doté de systèmes de surveillance améliorés utilisant de nouveaux indicateurs de diversité biologique et d'émission et/ou de piégeage de dioxyde de carbone et de méthane. Le réseau de surveillance sera maintenant étendu pour couvrir toutes les zones humides dégradées.



Inspection de plants dans une pépinière de Terengganu (Malaisie). Le PNUD appuie le premier projet de régénération de mangroves à base communautaire entrepris par l'État pour mieux gérer les ressources des écosystèmes des mangroves. Le rendement de pépinières telles que celle-ci a triplé.

En Malaisie, le PNUD et l'entreprise locale Petra Perdana Bhd., en partenariat avec le Gouvernement de l'État du Terengganu, ont coopéré avec 150 familles pour mettre en œuvre le premier projet de régénération de mangroves à base communautaire de l'État. Le Terengganu est l'un des États les plus pauvres de la Malaisie, le taux de pauvreté des ménages étant en 2004 de 15,54 % alors que la moyenne nationale s'établissait à 5,9 %. En décembre 2007, quatre activités de reboisement de mangroves et de renforcement des capacités avaient été menées à bien et une pépinière avait été établie. La communauté est parvenue à accroître la capacité de production de la pépinière pour la porter de quelque 10 000 à 36 000 gaulis.

Avec la Banque mondiale et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le PNUD est l'un des principaux agents d'exécution du FEM, qui aide les pays en développement à financer des projets et projets qui protègent l'environnement mondial. Les dons du FEM soutiennent des projets entrepris dans les domaines de la biodiversité, des changements climatiques, des eaux internationales, de la dégradation des sols, de la protection de la couche d'ozone et des polluants organiques persistants. Le PNUD aide à l'élaboration de projets dans les domaines thématiques du FEM et il gère par ailleurs deux programmes du Fonds, le Programme de microfinancements, dont le portefeuille comprend plus de 5 000 projets à base communautaire, et l'Initiative des dialogues nationaux du FEM, qui renforce l'appropriation des pays et leur implication dans les activités du FEM au moyen de dialogues à multiples parties prenantes. En février 2008, le portefeuille des projets du PNUD appuyés par le FEM s'élevait à 7,47 milliards de dollars, regroupant plus de 560 projets et plus de 530 activités habitantes. Le Programme de microfinancements, qui appuie des activités de petite envergure dans les domaines thématiques du FEM et la création de moyens d'existence durables par des organisations non gouvernementales et communautaires dans plus de 100 pays en développement, avait octroyé, lui, 479,7 millions de dollars de plus.

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone est mis en œuvre depuis plus de deux décennies pour essayer d'inverser les dégâts causés à la couche d'ozone en appuyant les efforts déployés

pour éliminer la consommation et la production des substances nocives. Avec le soutien financier du Fonds multilatéral pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal, du FEM et de donateurs bilatéraux, le PNUD aide les pays en transition vers l'économie de marché et les pays en développement à se conformer aux mesures de protection imposées par le Protocole. Le PNUD-Inde a aidé à établir une « Cellule ozone » pour suivre le respect par le pays des dispositions du Protocole de Montréal relatives à l'élimination des chlorofluorocarbones (CFC) dans tous les secteurs. En sus d'activités de sensibilisation du public et d'appuis fournis au ministère de l'environnement et des forêts pour éliminer progressivement les CFC de la production de mousse isolante et de réfrigérants, la Cellule ozone aide les entreprises commerciales à identifier des technologies durables. L'accès aux services énergétiques touche à pratiquement tous les aspects du développement durable, notamment à l'accès à l'eau, à la productivité agricole, aux soins de santé, à l'éducation, à la création d'emplois et aux changements climatiques. La bonne gestion de l'énergie et de l'environnement est essentielle à la réalisation des OMD.

Au Liban, le PNUD a fait équipe avec le ministère des Finances et le ministère de l'Énergie et de l'Eau afin de procéder à l'expansion d'un programme pilote prometteur qui a identifié des sources d'énergie de substitution, pour élaborer une stratégie énergétique durable. Cette stratégie prévoit la mise en place de dispositifs à bonne efficacité énergétique et de systèmes thermiques solaires dans tous les bâtiments publics, et elle contribue à l'établissement d'un environnement fiscal et législatif qui encourage le secteur privé et le grand public à adopter des approches analogues dans le domaine de l'énergie. Ceci aide à la diversification des sources d'énergie du Liban, encourage l'emploi d'énergies renouvelables écologiquement durables, favorise une réduction de la demande pour l'entreprise publique nationale Électricité du Liban et, en dernière analyse, apporte une énergie plus propre et d'un coût plus abordable à la population libanaise.